



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

VILLE D'ARGELÈS-SUR-MER

M. HENRI FRUTOS

Le : 15 mai 2023

N/REF : FL/ASSO/2023

Objet : Demande de salle

Monsieur,

En réponse à votre demande du 5 mai 2023 concernant la mise à disposition de locaux communaux, nous ne pourrons pas y répondre favorablement.

Compte tenu de la « suroccupation » des salles municipales, ces dernières ne sont attribuées qu'à des associations déjà constituées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
Par délégation,

François Lièvremont,
Responsable du service Vie Associative